Image not found or type unknown

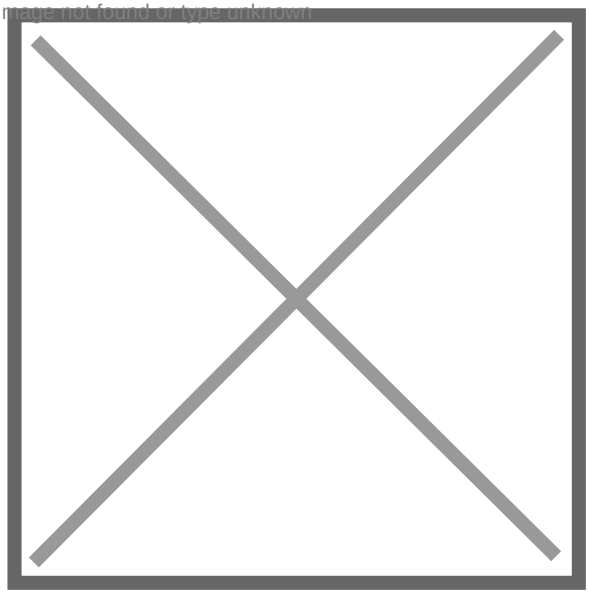

Résiliationabonnement au club de sport

Par **cellie**, le **26/03/2008** à **20:03**

Bonsoir,

J'ai souscrit un abonnement en aout 2007 pour une durée d'un an, il se trouve que depuis janvier j'ai des gros problemes de dos et donc plus capable de faire du sport,

Est ce que je peux résilier par un envoi de Lettre recommandé avec un avis de mon medecin et de stopper le prélèvement automatique aupres de ma banque et surtout de faire opposition a mon cheque de caution de 650€,

En plus de mes problemes de santé, le club se donner le droit de ne pas assurer les cours s'il y avait moins de 3 personnes, est ce légal ?

Merci pour votre réponse,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés